

L'éditorial



Jean-Sébastien Mascrez
Directeur Adjoint GRDF Réseaux Est

Alors que l'inflation et les difficultés d'approvisionnement ont complexifié la réalisation des travaux en 2022, l'activité de la filière TP est restée soutenue tout comme l'exigence en matière de sécurité. En région EST, le bon résultat obtenu en 2021 en nombre de dommages aux ouvrages gaz a été maintenu malgré un démarrage d'année difficile. Ceci est le fruit d'un véritable engagement collectif et je vous en remercie.

Outre ces résultats constants, l'année 2022 nous a permis de nous retrouver enfin « physiquement » à l'occasion des Matinales de la Sécurité. Organisées à l'automne 2022 en partenariat avec les DREAL, les Observatoires DT-DICT et les FRTP des régions Grand Est et Bourgogne Franche-Comté, elles ont permis de dresser un premier bilan du décret anti-endommagement, 10 ans après sa mise en place, et d'identifier des pistes de progrès qui permettront d'alimenter les futurs travaux des Observatoires.

La période se prêtant aux vœux, je me permets de formuler quelques souhaits, fort des enseignements issus de ces événements.

Je souhaite tout d'abord que nous poursuivions collectivement nos actions de sensibilisation auprès des maîtres d'ouvrage au sein des collectivités et des maîtres d'œuvre ainsi que certaines professions annexes telles que les paysagistes ou les locatiers.

Sur le terrain, mon vœu le plus cher serait de ne plus rencontrer de pelle mécanique travaillant au-dessus des réseaux... et donc de développer la réalisation des investigations complémentaires, la pratique du point d'arrêt en cas d'incertitude, ou encore la bonne utilisation du camion aspirateur dans le fuseau.

Enfin, je suis convaincu que l'innovation peut rendre nos pratiques encore plus sûres. Je souhaite qu'ensemble, nous puissions soutenir et développer des innovations au service de la sécurité de nos métiers.

En 2023, toutes les équipes de GRDF région EST seront mobilisées sur ces sujets et resteront à vos côtés pour accompagner vos équipes.

Je vous souhaite à toutes et tous, une très belle et heureuse année 2023, en sécurité !



A la Une

Investigation complémentaire (IC), késaco ?

Dans quels cas procéder à une IC ? Qui doit la faire et à quel moment ? Comment est-elle réalisée ?

Grâce à cette vidéo, les IC n'auront plus de secret pour vous !

Cliquez sur l'image pour visionner la vidéo



GRDF & Vous

Tous les supports disponibles en 1 clic !

MATINALES DE LA SÉCURITÉ

10 ans du décret anti-endommagement. Où en sommes-nous ?



343

En chiffres

dommages aux ouvrages gaz en 2022. Avec 10 dommages en décembre et 66 sur le dernier trimestre 2022, nous enregistrons une bonne fin d'année. Gageons que cette tendance se poursuive en ce début 2023 !



Aller plus loin

→ Gaz'OTP

<https://sites.grdf.fr/web/gazotp>

→ Faire vos déclarations ou identifier un prestataire de géodétection certifié :

<https://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr>